

Critère 2.1 Programme de formation théorique et pratique

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

Plusieurs filières possibles :

-La conduite Accompagnée AAC (apprentissage Anticipé de la Conduite) Dès 15 ans.

-La Conduite traditionnelle B, dès 17 ans.

-La Conduite supervisé à partir de 18 ans.

* B (Manuel) 20 heures de formation pratique minimum obligatoire.

* B78 (automatique) 13 heures de formation pratique minimum obligatoire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant

Formation théorique

LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D'UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.

L'entraînement au code est suivi :

- En ligne.

Une formation au code de la route en ligne (distanciel) à votre rythme ;

Vous allez recevoir un E-mail avec votre accès à la plateforme ENPC (Prépa-code) avec votre identifiants et mot de passe.

Vous aurez à votre disposition 163 Séries d'entraînements, des séries de 10 questions par thèmes et des examens blancs?

Votre accès sera valable 3 mois a compter de la date de la signature du contrat de formation, il sera renouvelable à vos frais.

Tél : 0690 15 49 31 ou 0690 90 08 80

Email : srividya97118@gmail.com

@ : <https://www.autocolesrividya.com/>

N° Siret : 982 715 070 00016 – N°Agrément préfectoral : E 24 971 00020 - NDA : 01 97 35 89 797

Auto-école SRI VIDYA
Sécurité Routière Intervention VIDYA
Roche, Blonval 97118 Saint-François

La formation théorique porte sur :

- (L) Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- (C) Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs, etc.
- (R) La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- (U) Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- (D) La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- (A) Les gestes de premiers secours.
- (P) Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- (M) Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- (S) Les équipements de sécurité des véhicules.
- (E) Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Formation Pratique

Programme de formation

REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne)

Tél : 0690 15 49 31 ou 0690 90 08 80

Email : srividya97118@gmail.com

@ : <https://www.autocolesrividya.com/>

N° Siret : 982 715 070 00016 – N°Agrément préfectoral : E 24 971 00020 - NDA : 01 97 35 89 797

Auto-école SRI VIDYA
Sécurité Routière Intervention VIDYA
Roche, Blonval 97118 Saint-François

PERMIS B / AAC
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC

Compétence C1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- d. Démarrer et s'arrêter.
- e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- f. Utiliser la boîte de vitesses.
- g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- h. Regarder autour de soi et avertir.
- i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence C2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- c. Adapter l'allure aux situations.
- d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence C3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Passer des virages et conduire en déclivité.
- d. Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence C4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- d. Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

Établissement
N° d'agrément

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Cette **première compétence** correspond à vos premiers pas en tant que **conducteur** ou conductrice. Cela concerne notamment le maniement du volant, le démarrage et l'arrêt, la maîtrise du **point de patinage**, etc.

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Lorsque vous serez à l'aise avec les différentes commandes de la **voiture** et les autres usagers de la route, vous serez en mesure de conduire dans des conditions normales. Cela signifie, entre autres, avoir une conduite fluide et **respecter les consignes de sécurité et le code de la route**.

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Certaines conditions de conduite exigent davantage de **vigilance**. Cela vient en grande partie du fait qu'il y a un certain nombre d'**autres usagers**, qu'ils soient piétons, à vélo, en deux-roues motorisés ou en voiture.

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

La dernière catégorie concerne votre capacité à conduire en toute **autonomie**, sans intervention du **moniteur**. De plus, à ce stade, vous êtes en mesure d'adopter une conduite confiante et souple, économique en consommation de carburant.

Tél : 0690 15 49 31 ou 0690 90 08 80

Email : srividya97118@gmail.com

@ : <https://www.autocolesrividya.com/>

N° Siret : 982 715 070 00016 – N° Agrément préfectoral : E 24 971 00020 - NDA : 01 97 35 89 797

Les épreuves du permis de conduire

-Epreuve théorique général :

40 Questions ; 35 Bonnes réponses pour obtenir le code (5 fautes).

Le code est valable 5 ans.

-Epreuve pratique :

*Dure 32 minutes avec une partie de Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute.

Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.

*3 questions de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Pour obtenir le permis il faut avoir 20 points/ 31 sans fautes éliminatoires.

Le Permis de conduire à une validité de 15 ans.



Période Probatoire ;

- 2 ans pour le permis Conduite accompagnée AAC

- 3 ans Permis B traditionnel

Tél : 0690 15 49 31 ou 0690 90 08 80

Email : srividya97118@gmail.com

@ : <https://www.autocolesrividya.com/>

N° Siret : 982 715 070 00016 – N° Agrément préfectoral : E 24 971 00020 - NDA : 01 97 35 89 797